

BREE (van) (Firmin) (Chevalier), Administrateur de sociétés (Anderlecht, 28.5.1880 - Saint-Jean-de-Luz, 26.3.1960).

Firmin van Bree naquit à Anderlecht le 28 mai 1880, alors que l'Association internationale du Congo qui, dotée de pouvoirs souverains, portait en germe l'Etat Indépendant, venait d'être créée. Il s'éteignit à Saint Jean de Luz le 26 mars 1960 quand l'existence du Congo belge touchait à sa fin. Ainsi sa vie coïncida avec la période historique au cours de laquelle fut réalisée au cœur de l'Afrique une œuvre civilisatrice incomparable. Il s'identifia en quelque sorte avec elle, car il lui consacra jusqu'à la fin de ses jours le meilleur de lui-même.

Après avoir obtenu en 1903 à l'Université de Louvain son diplôme d'ingénieur des constructions civiles complété par une licence en sciences commerciales et consulaires, van Bree s'orienta tout naturellement vers l'Afrique. Il s'embarqua pour Matadi, ayant été engagé comme ingénieur de la Compagnie du Chemin de fer du Congo qui avait réalisé peu d'années auparavant, dans des conditions qu'on a qualifiées d'effroyables, la construction de la ligne reliant Matadi au Stanley Pool. C'est sur cette voie dont l'exploitation était hérissée de difficultés, qu'il fit un apprentissage harassant. Non sans succès, car il termina son terme de deux ans comme chef de service du mouvement et de la traction.

Quand il rentra en Belgique, mûri par sa dure expérience, un événement s'était produit qui allait donner à sa carrière une tournure décisive. Des décrets du Roi Souverain venaient de constituer les trois sociétés dites de 1906: l'Union Minière du Haut-Katanga, la Compagnie du chemin de fer du B.C.K. et la Forminière. Jean Jadot, le futur gouverneur de la Société Générale de Belgique, qui, après s'être distingué par l'exécution de grands travaux en Egypte et en Extrême-Orient, avait été étroitement associé à la fondation de ces sociétés, était chargé d'assurer leur développement. Il cherchait un secrétaire technique; son choix se porta sur van Bree dont il appréciait le dynamisme.

Sous la direction de ce patron exceptionnel, van Bree fera son apprentissage dans de nombreuses affaires opérant en Belgique, à l'étranger et au Congo. C'était le stade final de l'expansion belge en Chine et en Russie et le départ du prodigieux essor du Congo. Associé, dans le sillage du gouverneur Jadot et aussi de cet autre pionnier de l'œuvre africaine, Emile Franqui, au démarrage des trois sociétés de 1906 et, par la suite, à la création de nombreuses autres entreprises, van Bree pourra donner toute la mesure de sa capacité de travail, de son dynamisme et de sa brillante intelligence.

La Forminière dont il aura à s'occuper avant tout sera son banc d'épreuve. La tâche est complexe et immense: l'objet de l'entreprise est aussi vaste que diversifié, à la fois minier, forestier, agricole, industriel, financier et commercial; ses droits de recherches couvrent un tiers du territoire de l'Etat. Pour y voir clair et essayer de dégager l'essentiel, plusieurs missions de prospection devront être mises sur pied avec le concours de deux puissants groupes américains qui ont pris une part importante dans la constitution de l'entreprise. C'est à van Bree qu'incombe la tâche de les organiser et de les orienter.

Opérant dans des régions inconnues ou à peine pacifiées: au Kasai, au Maniema, dans

l'Uele, au lac Léopold II, dans le Bas-Congo, au Kwango, les prospecteurs n'obtiennent que des résultats décevants. Après cinq ans, la situation est quasi désespérée quand enfin, en octobre 1911, à la suite d'une coïncidence qui a été souvent relatée, des gîtes diamantifères sont décelés au Kasai. L'exploitation est organisée sans tarder; fin 1913, les premiers envois de diamants arrivent à Anvers, suscitant des lueurs d'espoir.

Brusquement, l'élan est brisé; la guerre se déchaîne sur l'Europe; la Belgique est envahie. Coupés du Congo, les dirigeants des sociétés de 1906 sont condamnés à l'inaction quand une autre tâche urgente les sollicite: assurer la subsistance des populations vivant sous l'occupation.

Sous l'impulsion d'Herbert Hoover, la Commission for Relief in Belgium est constituée avec des concours américains; son siège est à Londres. A Bruxelles, on crée le Comité National de Secours et d'Alimentation pour la Belgique et le Nord de la France. Franqui en est le président du Comité exécutif et la cheville ouvrière avec van Bree comme adjoint.

Dans ses nouvelles fonctions, l'esprit d'organisation et les dons exceptionnels d'imagination de van Bree s'épanouissent à un degré rarement égalé. Pendant toute la guerre, il rend aux populations durement éprouvées des services éminents auxquels les autorités, et notamment le président Hoover, rendent un chaleureux hommage. Ainsi sa personnalité s'affirme et il émerge comme un des hommes d'action sur lesquels le Pays et le Congo pourront compter pour bâtir leur renouveau.

La guerre finie, les énergies se conjuguent pour relever les ruines et repartir de l'avant. Les contacts sont rétablis avec le Congo auquel ses succès militaires et sa participation substantielle à l'effort de guerre ont conféré un grand prestige. En même temps, l'attention se porte sur son potentiel de matières premières dont le monde appauvri a un impérieux besoin. Un puissant effort d'industrialisation s'organise. Les sociétés de 1906 donnent le ton; de nombreuses entreprises minières, industrielles, agricoles, commerciales, à la formation desquelles van Bree participe, voient le jour. En 1923, celui-ci est appelé à siéger au sein du Conseil de direction de la Société Générale de Belgique.

C'est cependant aux entreprises de diamants qu'il continue à se consacrer surtout. Après avoir été l'organisateur de leurs premiers travaux de prospection, il sera l'inspirateur éclairé de leur structuration, de leur politique commerciale et de leur action sociale.

La diversité des objectifs proposés à la Forminière était de nature à paralyser la poursuite de sa vocation essentielle. Dès lors, une filiale, la FORESCOM, est créée pour reprendre ses activités forestières, agricoles et commerciales. Une autre filiale, la Société minière de la TELE, assurera avec la Société de l'Aruwimi-Ituri, la mise en valeur des découvertes d'or et d'étain faites par les premières missions de prospection dans l'est du Congo. Cette décentralisation permettra à la Forminière de concentrer ses efforts sur son objet principal: l'exploitation des gîtes diamantifères du Kasai, d'abord dans ses propres concessions de la région de Tshikapa, ensuite dans celles dont la mise en valeur lui est confiée par d'autres sociétés. Parmi celles-ci figure surtout, depuis 1919, la Société Minière du Bécéka dans le domaine de laquelle des quantités importantes de diamants, en majeure partie industriels, ont été décelés.

Au cours des années, la production de diamants du Congo, dont la Forminière sera pen-

dant longtemps seule à assurer la réalisation, ira en s'amplifiant. De 215 000 carats en 1918, elle passera à 8 360 000 carats en 1939 représentant 67 % de la production mondiale. Il est vrai que la grande majorité est composée de diamants industriels dont le Congo devient le premier producteur.

L'accroissement de cette production posait un problème de commercialisation délicat. On sait que le marché du diamant a des exigences particulières et qu'à l'intervention de Sir Ernest Oppenheimer, le génial artisan de la concentration des mines d'Afrique du Sud, il a été doté d'une structure solide qui assure sa stabilité. Les contacts qui s'établissent entre Sir Ernest Oppenheimer et Firmin van Bree font naître entre eux une grande amitié et un esprit de collaboration confiante dont les effets se feront sentir longtemps après eux. Ils aboutissent, en 1927, à des accords en vertu desquels les entreprises du Congo sont associées à l'organisation mondiale des ventes de diamants au sein de laquelle elles occupent désormais une position éminente. Sir Ernest Oppenheimer déclarait à ce propos qu'il considérait van Bree comme « un des grands architectes de l'industrie du diamant. »

C'est cependant le problème social qui domine dans les préoccupations de van Bree. Avec le concours de médecins, doués comme lui d'une âme d'apôtre, les docteurs Gillet et Mottoulle, il fait à la Forminière œuvre de précurseur. Les installations médicales, les maternités, les œuvres de l'enfance, les établissements scolaires de Tshikapa feront office de pilotes et seront cités longtemps comme modèles.

A côté des entreprises de diamant, de multiples autres tâches sollicitent van Bree. Il est parmi les fondateurs de la *Société Générale Métallurgique d'Hoboken*, de la *Société Générale des Minerais*, de la *Compagnie Cotonnière congolaise*, de la *Sogefor*, de la *Société d'Eleveage et de Culture*, de la *Compagnie foncière du Katanga* et des *Minoteries du Katanga*. La plupart d'entre elles l'appelleront à leur présidence. Il sera aussi président de la *Compagnie du Katanga* et vice-président de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*.

Sa collaboration est également recherchée en dehors du groupe de la *Société Générale*. Le général baron Empain insiste pour qu'il accepte la présidence de la *Compagnie des Chemins de Fer* et de la *Société Minière des Grands lacs*. Il sera président de la *Sabena* et administrateur de nombreuses autres entreprises minières ou industrielles, chimiques, agricoles, commerciales en Belgique, au Congo et à l'étranger.

Les institutions à caractère scientifique ou humanitaire le sollicitent et l'absorbent parfois plus que les autres. Il figure notamment parmi les administrateurs de l'Université de Louvain, de la Fondation Universitaire, de l'Institut de Recherche sur le Cancer, de la Fondation Père Damien pour la lutte contre la lèpre, de l'Institut de Médecine tropicale et il devient le président très agissant de la Fondation Hoover pour le développement de l'Université de Louvain.

Van Bree fait face à ces multiples devoirs par un travail de tous les instants. Il a surtout le don de s'appuyer sur une équipe d'hommes de valeur à qui il fait partager sa foi et qui assument avec compréhension la mise en œuvre de ses conceptions.

Sur ceux qui l'entourent son ascendant est considérable et d'une essence particulière. Si sa haute taille, sa barbe légendaire, la pénétration de son regard inspirent le respect, la

cordialité de son accueil, les éclairs de son imagination, l'originalité de ses conceptions et une certaine fantaisie dans la manière de les exprimer créent une atmosphère de bonne humeur, de familiarité de bon aloi, de compréhension réciproque qui favorisent un travail d'équipe agréable et fécond.

Célibataire endurci, Firmin van Bree se voue tout entier à l'œuvre qu'il sert et sur laquelle il reporte ce qu'il a en lui d'affectif et de généreux. L'*eximius vir* à qui l'Université de Louvain confèrera plus tard le titre de docteur *honoris causa*, apparaît ainsi comme un être exceptionnel pour qui les affaires ne sont pas un but, mais un moyen de faire le bien et de contribuer à la grandeur d'un pays auquel il est profondément attaché.

Le mieux-être physique et moral, le relèvement social des populations du Congo sont les premiers de ses objectifs. Les réalisations dont il a été le protagoniste à Tshikapa, il les a rééditées dans maints autres endroits du Congo et on ne saura jamais, tant était grande sa discrétion, combien de dispensaires, d'hôpitaux, de cités et d'écoles ont été construits grâce à lui. Pour remédier à la carence alimentaire qui affecte les populations, il développe les élevages et la pisciculture. Il favorise l'enseignement au sein des entreprises comme dans les missions religieuses et, lors de la création à Kinshasa de la première université du Congo, il est parmi les promoteurs et les mécènes les plus agissants.

Quand, en mai 1940, la Belgique est envahie à nouveau, van Bree n'hésite pas: il part pour le Congo. Pendant près de cinq ans, il assurera la supervision et l'unité d'action des nombreuses entreprises du groupe de la Société Générale de Belgique et il portera seul, avec sérénité, de lourdes responsabilités. Accompagné souvent de son collaborateur et ami, le docteur Mottoulle, il parcourt le Congo dans tous les sens, faisant partager sa foi, prodiguant ses conseils, prenant des décisions. Ce furent, dira-t-il plus tard, les plus belles années de sa carrière d'ingénieur au cours desquelles il avait pu manipuler directement tous les leviers que pendant plus de trente ans il avait aidé à forger.

Dans le Congo « resté dans la guerre », une préoccupation domine: la production de matières stratégiques dont la fourniture constitue sa contribution essentielle à l'effort commun. A côté du cuivre, du cobalt, de l'uranium, on lui réclame des diamants industriels, du manganèse, des fibres, du caoutchouc. Un immense effort s'impose au secteur privé. En liaison avec les autorités, van Bree en sera le grand animateur.

La guerre finie, van Bree rentre au Pays et c'est revêtu d'une autorité accrue qu'il apparaît comme le guide éclairé des nouvelles orientations que les situations nées des hostilités imposent aux affaires.

Toutefois, par une conception généreuse et sage, conforme aussi aux préoccupations qu'on a dans la grande Maison à laquelle il appartient d'assurer la pérennité des entreprises, il se décharge progressivement de ses attributions actives sur ses collègues et collaborateurs qu'il a vus à l'œuvre et à qui il fait une confiance totale. Il n'exercera plus de fonctions directes que dans de rares positions clés, mais se consacrera davantage aux réalisations sociales et aux institutions scientifiques.

En août 1948, un grand honneur lui échoit: l'Université de Louvain lui confère le titre de docteur *honoris causa* en sciences appliquées non, comme il est de règle, pour des contributions savantes, mais pour son action, pour son travail de pionnier, pour son apport ex-

ceptionnel à l'œuvre civilisatrice réalisée au Congo.

Quand sonne l'heure de la retraite mettant fin à ses dernières fonctions actives, il n'abandonne pas pour autant ses préoccupations et il continue à remplir le rôle d'animateur dans lequel il excelle. Il garde un contact suivi avec ses collègues et ses collaborateurs et il assiste toujours assidûment à leurs réunions. Dans l'appartement original qu'il possède Grand-Place, dans son cottage fleuri situé à l'orée de la Forêt de Soignes, ou à la station piscicole qu'il a créée à Linkebeek pour promouvoir la production du tilapia qu'il s'efforce de diffuser dans les milieux ruraux du Congo, il les accueille en des séances d'une gastronomie raffinée. Celles-ci sont prétextes à des échanges de vues animés au cours desquels il donne libre cours à son imagination toujours vibrante, lançant des idées, édifiant des projets qui se traduiront au Congo par des applications fructueuses.

En juillet 1959, quelques mois avant sa mort, Firmin van Bree est anobli par Sa Majesté le Roi avec attribution du titre de chevalier, digne couronnement d'une vie de travail, féconde en grandes et généreuses réalisations.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Commandeur de la Légion d'Honneur; Commandeur de l'Ordre royal d'Isabelle la Catholique; Grand Officier de l'Ordre militaire du Christ; Croix de Grand Officier de l'Ordre de Léopold II (1948); Officier de l'Ordre de l'Etoile africaine (1953).

9 octobre 1970.
E. Van der Straeten.